

## **Coordonnées du distributeur**

**NOM :** BANQUE DUO DU CANADA  
**ADRESSE :** 33 YONGE STREET, BUREAU 810  
TORONTO (ONTARIO) M5E 1G4

## Sommaire du produit Garanties non liées au voyage – Carte de récompenses Walmart World Mastercard<sup>MD</sup>

Les couvertures d'assurance sont incluses avec votre carte de récompenses Walmart World Mastercard, sans frais additionnels.

### NOS COORDONNÉES

#### ASSUREUR :

La Nord-américaine, première compagnie d'assurance (NAPCA)

Inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro de client 2000998244

Adresse :

Marchés des groupes à affinités

250 Bloor Street East

Toronto (Ontario) M4W 1E5

Téléphone : 1 888 331-6133

Site Web : [manuvie.ca](http://manuvie.ca)

#### AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :

L'Autorité des marchés financiers peut vous fournir des renseignements sur les obligations de votre assureur ou de votre distributeur.

Site Web : [lautorite.qc.ca](http://lautorite.qc.ca)

L'Assurance achats et Garantie prolongée est établie par La Nord-américaine, première compagnie d'assurance (NAPCA), filiale en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'EXAMEN DU PRÉSENT SOMMAIRE

« Vous » peut désigner de nombreuses personnes

Sauf indication contraire, lorsque nous faisons référence à vous, nous voulons dire :

- le titulaire de carte principal; ou
- le(s) titulaire(s) de carte supplémentaire

Les mots en italique ont une signification précise.

Les mots et les expressions en italique sont définis à la fin du sommaire (section [6.Définitions](#)).

Les présentes constituent un sommaire.

Vous pouvez consulter les renseignements complets dans le certificat d'assurance à l'adresse :

[https://www.manuvie.ca/content/dam/consumer-portal/documents/fr/insurance/credit-card-insurance/walmart-credit-cards/rewards-world-mastercard/recompenses\\_walmart\\_world\\_mastercard\\_certificat.pdf](https://www.manuvie.ca/content/dam/consumer-portal/documents/fr/insurance/credit-card-insurance/walmart-credit-cards/rewards-world-mastercard/recompenses_walmart_world_mastercard_certificat.pdf)

Vous pouvez également en obtenir une copie sur notre site Web à l'adresse :

<https://www.manuvie.ca/particuliers/assurance/regimes-assurance-association/carte-de-credit-walmart.html>

## N'OUBLIEZ PAS

Tous les montants figurant aux présentes sont exprimés en dollars canadiens.

Toutes les couvertures sont établies par personne, sauf indication contraire.

Fournissez des renseignements complets et exacts.

Si vous faites une fausse déclaration ou si vous omettez de divulguer certains renseignements avant ou pendant la période de couverture, nous pourrions refuser votre demande de règlement.

## 1. QUI PEUT ÊTRE ASSURÉ

Conditions d'admissibilité pour les garanties non liées aux voyages indiquées dans le présent sommaire

Vous êtes admissible à l'assurance si votre *compte* est *en règle*. Certaines garanties peuvent comporter des exigences supplémentaires.

Si vous ne répondez pas aux conditions d'admissibilité, l'assurance n'est pas valide, vous ne serez pas couvert et votre demande de règlement ne sera pas remboursée.

Frais et coûts

Les couvertures d'assurance sont incluses avec votre carte de récompenses Walmart World Mastercard, sans frais additionnels.

## 2. LA DURÉE DE VOTRE ASSURANCE

Votre assurance est en vigueur tant que vous répondez à toutes les conditions d'admissibilité.

Toutes les couvertures prennent fin à la date à laquelle votre *compte* est résilié ou fermé, ou selon ce qui est indiqué dans le [certificat](#).

## 3. ENDROIT OÙ S'APPLIQUE VOTRE ASSURANCE

Votre assurance s'applique aux achats effectués dans le monde entier.

**Mise en garde :** Des exclusions peuvent s'appliquer à la garantie du fabricant. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez lire la rubrique « Garantie prolongée » du [certificat](#).

## 4. SOMMAIRE DES GARANTIES

### ASSURANCE ACHATS

**Remarque :** L'Assurance achats et la Garantie prolongée sont assujetties à une limite globale maximale à vie de 60 000 \$ par *compte*, en sus de toute autre couverture d'assurance.

L'Assurance achats est une garantie supplémentaire qui s'applique automatiquement lorsque vous utilisez votre carte de récompenses Walmart World Mastercard pour payer le prix d'achat intégral d'articles personnels ou de cadeaux admissibles. Pour obtenir des précisions, lisez la section « Garanties Assurance achats » du [certificat](#).

**Durée maximale :** 90 jours à compter de la date de l'achat

**Montant d'assurance maximal :** Un maximum de 10 000 \$ par incident et une limite globale maximale à vie de 60 000 \$ par *compte* pour les demandes de règlement combinées de l'Assurance achats et de la Garantie prolongée.

**Frais couverts par l'Assurance achats**

- Protection de la plupart des nouveaux articles contre le risque de perte, le vol ou les dommages

**Exclusions à l'Assurance achats**

Certains des frais que nous ne couvrons pas sont décrits dans cette section. Pour obtenir la liste complète des exclusions, lisez la rubrique « Restrictions et exclusions » dans la section « Assurance-achats » et la section « Restrictions et exclusions générales » du [certificat](#).

- Les billets, l'argent ou leur équivalent (monnaie de papier et métallique), les lingots, les effets négociables (y compris, sans s'y limiter, les cartes-cadeaux ou les chèques-cadeaux)
- Les articles d'occasion, remis à neuf ou réusinés
- Les animaux, les poissons, les oiseaux ou les plantes vivantes
- Les biens consommés en cours d'utilisation
- Véhicules motorisés et pièces Les automobiles, les avions ou tout autre véhicule à moteur ou leurs pièces ou accessoires respectifs attachés ou fixés sur un tel article
- Les achats par commande postale jusqu'à leur livraison et votre acceptation
- Les articles perdus ou volés dans des lieux publics ou inoccupés, sauf s'ils sont enfermés à clé ou sous surveillance constante
- Articles achetés ou utilisés par ou pour une entreprise en vue d'en tirer un profit

### GARANTIE PROLONGÉE

**Remarque :** L'Assurance achats et la Garantie prolongée sont assujetties à une limite globale maximale à vie de 60 000 \$ par *compte*, en sus de toute autre couverture d'assurance.

La Garantie prolongée est une garantie supplémentaire qui s'applique automatiquement lorsque vous utilisez votre carte de récompenses Walmart World Mastercard pour payer le prix d'achat intégral d'articles personnels ou de cadeaux admissibles. Cette garantie offre une prolongation des services de réparation fournis par le fabricant initial. Pour obtenir de plus amples renseignements, lisez la section « Garantie prolongée » du [certificat](#).

**Durée maximale de la Garantie prolongée :** 1 an pour les nouveaux articles

**Montant d'assurance maximal :** Un maximum de 10 000 \$ par incident et une limite globale maximale à vie de 60 000 \$ par *compte* pour les demandes de règlement combinées de l'Assurance achats et de la Garantie prolongée.

**Exclusions à la Garantie prolongée**

Certains des frais que nous ne couvrons pas sont décrits dans cette section. Pour obtenir la liste complète des exclusions, consultez la liste des articles exclus à la rubrique « Restrictions et exclusions » dans la section « Garantie prolongée » et la section « Restrictions et exclusions générales » du [certificat](#).

- Articles d'occasion, remis à neuf ou réusinés
- Les automobiles, les avions ou tout autre véhicule à moteur ou leurs pièces ou accessoires respectifs attachés ou fixés sur un tel article
- Articles achetés ou utilisés par ou pour une entreprise en vue d'en tirer un profit

## 5. COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE RÈGLEMENT

Vous devez aviser Manuvie par téléphone au 1 866 456-2727 dès que vous avez connaissance d'un sinistre.

Manuvie vous fournira les formulaires de demande de règlement et les instructions de soumission appropriés dès qu'elle en sera avisée.

Vous devez présenter votre demande de règlement et nous envoyer toutes les preuves dans un délai de 90 jours.

Nous vous aviserons de notre décision par écrit après avoir examiné votre demande de règlement et tous les justificatifs. Si nous refusons votre demande, nous vous expliquerons nos raisons.

### VOS DROITS SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC NOTRE DÉCISION OU SI VOUS VOULEZ DÉPOSER UNE PLAINTÉ

#### 1. Vous pouvez nous demander de réexaminer votre demande de règlement

Vous pouvez communiquer avec le Service à la clientèle et, si vous n'êtes toujours pas satisfait, avec le Bureau de l'ombudsman de Manuvie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à l'adresse <https://www.manuvie.ca/particuliers/soutien/pour-nous-joindre/regler-une-plainte.html>.

#### 2. Vous pouvez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers

L'Autorité des marchés financiers examinera votre dossier et peut nous aider à trouver une solution ensemble, comme offrir des services de résolution des différends.

Pour obtenir de plus amples renseignements : [lautorite.qc.ca/grand-public/assistance-et-plainte](http://lautorite.qc.ca/grand-public/assistance-et-plainte)

#### 3. Vous pouvez contester notre décision devant un tribunal

Votre poursuite doit être intentée dans le délai de trois ans prescrit par le Code civil (délai de prescription). Nous vous recommandons de consulter un conseiller juridique pour obtenir des renseignements sur vos droits et le processus de révision.

## 6. DÉFINITIONS

**Convention du titulaire de carte** - l'entente conclue entre le *titulaire de la carte* et la Banque Duo du Canada concernant la carte de récompenses Walmart World Mastercard, telle qu'elle peut être modifiée de temps à autre.

**compte** – s'entend de la carte de récompenses Walmart World Mastercard émise au titre du *compte*.

**en règle** – signifie que vous respectez toutes les conditions de la *Convention du titulaire de carte* ou du Programme de dollars Récompenses Walmart et que votre *compte* n'a pas été suspendu, annulé ou fermé.

**titulaire de carte** – le *titulaire de carte principal* et tout *titulaire de carte supplémentaire*. Le *titulaire de carte* peut être désigné par « vous », « votre » ou « vos ».

**titulaire de carte principal** – s'entend de la personne qui a demandé la carte et au nom de laquelle le *compte* a été ouvert.

**titulaire de carte supplémentaire** – s'entend de la personne qui s'est vu émettre une carte au titre du *compte* à la demande et avec l'autorisation du *titulaire de carte principal*.

---

<sup>MD/MC</sup> MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. La carte Récompenses Walmart Mastercard<sup>MD</sup> est émise par la Banque Duo du Canada. Toutes les marques de commerce de Walmart sont la propriété de Walmart Apollo, LLC. et sont utilisées sous licence par la Banque Duo du Canada.

Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. C.P. 670, succ. Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site <https://www.manuvie.ca/a-propos-de-nous/accessibilite.html>.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2021. Tous droits réservés.